



RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00867

Numéro SIREN : 338 565 146

Nom ou dénomination : 3 H

Ce dépôt a été enregistré le 13/07/2017 sous le numéro de dépôt 6265

3 H
Société par actions simplifiée
au capital de 37 000 euros
Siège social : Route de Nantes
85000 LA ROCHE SUR YON
338 565 146 RCS LA ROCHE SUR YON

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2017**

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire s'élevant à -76 540,73 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice -76 540,73 euros

AFFECTATION

Prélèvement sur les réserves :

Sur les autres réserves, soit 76 540,73 euros

dont le montant se trouve ainsi ramené de 862 158,18 € à 785 617,45 €

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes, au titre des trois derniers exercices.

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

Monsieur Christian HELLOT

COPIE CONFORME
Le Représentant Légal



Désignation de l'entreprise : SAS 3 H		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12	
Adresse de l'entreprise : 34 Rue de l'Ambois 85000 LA ROCHE SUR YON		Durée de l'exercice précédent : 12	
Numéro SIRET : 3 3 8 5 6 5 1 4 6 0 0 0 3 6		Néant ☐	
		Exercice N clos le : 31/12/2016	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
ACTIF IMMOBILISÉ	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (I)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terminés	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	Immobilisations en cours	AV	AW
	Avances et acomptes	AX	AY
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
Créances rattachées à des participations	BB	BC	
Autres titres immobilisés	BD	BE	
Prêts	BF	BG	
Autres immobilisations financières *	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE
	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)		CW
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Écarts de conversion actif * (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1004793
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	273788
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes			
(3) Part à plus d'un an :		CR	
Classe de réserve de propriété :			
Stocks :			
Créances :			

COPIE CONFORME
Le Représentant Légal

Désignation de l'entreprise		SAS 3 H		Néant ☐	
				Exercice N 31122016	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	37000	DA	37000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB		
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	3700	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des plus-values pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	862158	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	-76541	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	826316	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	96948	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	4690	
	Dettes fiscales et sociales		DY	20247	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	50000	
	Autres dettes		EA	6590	
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	178476		
	Écarts de conversion passif *		ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	1004793		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)		1C		
			1D		
			1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	178476		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H		Exercice N		Néant ☐			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC			
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF			
		FG	68217	FH	68217		
		FJ	68217	FK	68217		
	Chiffres d'affaires nets *				FL	68217	
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP		
	Autres produits (1) (11)				FQ	0	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	68218		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS		
	Variation de stock (marchandises) *				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	637	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	29097	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	1447	
	Salaires et traitements *				FY	24034	
	Charges sociales (10)				FZ	13681	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations		- dotations aux amortissements *	GA		
				- dotations aux provisions	GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *		GC			
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges (12)				GE	0	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	68897	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				(III)	GG	-679
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	100053	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1496	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	101550	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	412	
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	412	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							
				GV	101137		
				GW	100458		

Désignation de l'entreprise		SAS 3 H		Néant ☐			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (*) (VII)			HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	177000		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (*) (VIII)			HH	177000		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	-177000		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				IL	169768		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				IM	246310		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				IN	-76541		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO		
	(2)	Dont	produits de locations immobilières		HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP		
			- Crédit-bail immobilier		HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	381	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK		
	(6 bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.L.)			HN		
	(6 ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25 % des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD		
	(9)	Dont transferts de charges			AI		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives		A6	obligatoires	A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)				Exercice N	
	Détail en annexe				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N-1		
Détail en annexe				Charges antérieures		Produits antérieurs	

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES ET SUR EXERCICES ANTÉRIEURS

Annexe 2053

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H

Exercice N, clos le : 31122016

DÉTAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Charges sur opérations de gestion	177000
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Amortissements des charges à répartir	
TOTAL	177000
DÉTAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Produits sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Provision spéciale de réévaluation	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	
DÉTAIL DES CHARGES CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Achats	
Services extérieurs	
Impôts et taxes	
Charges de personnel	381
Charges de gestion courante	
Charges financières	
Redevances de crédit-bail	
TOTAL	381
DÉTAIL DES PRODUITS CONCERNANT DES EXERCICES ANTÉRIEURS	
Ventes	
Subventions d'exploitation	
Produits de gestion courante	
Produits financiers	
TOTAL	

Désignation de l'entreprise		SAS 3 H		31122016		Néant ☐	
CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations	
						Comptes 1 : une réévaluation positive en cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence	
						Acquisitions, créations, apports et mouvements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD		KI		KI
CORPORELLES	Terrains		KG		KJ		KI
	Constructions	Sur sol propre	L9		KJ		KJ
		Sur sol d'autrui	M1		KM		KO
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	M2		KP		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		M3		KS		KU
					KV		KX
					KY		LA
					LB		LD
	Matériel de transport *				KZ		LA
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LC		LD
	Emballages récupérables et divers				LE		LG
	Immobilisations corporelles en cours		LH		LI		IJ
	Avances et acomptes		LK		IL		LM
TOTAL III		LN		LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8I
	Autres participations		8U	923549	8V		8W
	Autres titres immobilisés		IP		IR		IS
	Prêts et autres immobilisations financières		IT		IU		IV
	TOTAL IV		IQ	923549	LR		IS
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			OG	923549	OH		OJ

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Revalorisation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IX		CO		DO		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		IV		IW		IX
CORPORELLES	Terrains		IP		IX		IY		IZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
		Inst. gales, agenc. et am. des constructions	IS		MG		MH		MI
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MI		MK		ML
					MM		MN		MO
					MP		MQ		MR
					MS		MT		MU
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF
TOTAL III		IV		NG		NH		NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		MF		OW
	Autres participations		IQ		OX	27088	896461		OZ
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E		2F		2G
	TOTAL IV		I3		NI	27088	896461		2H
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		OK	27088	896461		OM

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SAS 3 H		31122016		Néant ☒	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM	EN
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG	PH
TOTAL I							
TOTAL II							
Terrains		PI		PJ		PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF	QG
	Matériel de transport	QH		QI		QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN	QO
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS	QT
TOTAL III		QU		QV		QW	QX
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ	ØR
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
TOTAL I							
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
TOTAL II							
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations	NL			NM			NO
TOTAL IV							
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non venté (NP + NQ + NR)	NW	Total général non venté (NS + NT + NU)		NY	Total général non venté (NW - NY)		NZ
CADRE C							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements	
Frais d'émission d'emprunt à étaier						Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations						SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SAS 3 H		31122016		Néant ☒	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 23 ^{bis} A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 <i>quinquies</i> II du C.G.I.)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
		9U	9V	9W	9X
		Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	7Y	7Z	7A
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	UF		
	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39 I-5° du C.G.I.					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 58 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H		31122016		Néant ☐		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		
		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILE	Créances rattachées à des participations	UL	273788	UM	273788	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		
	Autres immobilisations financières	UT		UV		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA				
	Autres créances clients	UX	4705		4705	
	Créance représentative de titres (prêt en cours d'apurement, prêt ou remis en garantie * (10))	ZI				
	Personnel et comptes rattachés	UY				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ				
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	8242		8242
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	1865		1865
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN			
		Divers	VP			
	Groupe et associés (2)	VC				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	192		192	
	Charges constatées d'avance	VS				
TOTAUX		VT	288793	VU	288793	
REVENUS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD				
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE				
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF				
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		
		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		
		A plus de 5 ans 4				
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus d'1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4690		4690	
Personnel et comptes rattachés		8C	8971		8971	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	7608		7608	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	3354		3354	
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	313		313	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	50000		50000	
Groupe et associés (2)		VI	96948		96948	
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	6590		6590	
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	178476	VZ	178476	
REVENUS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK			96948	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice N, clos le : 13.11.2016		
I. RÉINTÉGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE					
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés				à réintégrer :		WA	
		de son conjoint		moins part déductible *				WB	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WD			Amortissements excédentaires (art. 39-5 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	WC	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	WF			Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	XE	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	RA			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		RB		
	Amendes et pénalités	WI			Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)		XX	XW	
		WJ			Charges financières (art. 212 bis) *		XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)							I7	
	Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	104662		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7	104662
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						18	
		- imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *			- Plus-values nettes à court terme				WN	
				- Plus-values soumises au régime des fusions				WO	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XR	567
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-3-5 et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ		177000
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
TOTAL I								WR	282229
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				WS	76541
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *								WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV	
		- imposées au taux de 0 %						WH	
		- imposées au taux de 19 %						WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %								16	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *								WZ	
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	XA		
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *							ZY	
	Majoration d'amortissement *							XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - régime d'amortissements dérogatoires (art. 39-1-1 du C.G.I.)	K9	Entreprises nouvelles - régime d'amortissements dérogatoires (art. 39-1-1 du C.G.I.)	L2	Part des plus-values nettes à court terme (art. 39-1-1 du C.G.I.)	L5	XF	
		Part des plus-values nettes à court terme (art. 39-1-1 du C.G.I.)	16	Part des plus-values nettes à court terme (art. 39-1-1 du C.G.I.)	K3	Part des plus-values nettes à court terme (art. 39-1-1 du C.G.I.)	PA		
		Part des plus-values nettes à court terme (art. 39-1-1 du C.G.I.)	OV	Part des plus-values nettes à court terme (art. 39-1-1 du C.G.I.)	1F	Part des plus-values nettes à court terme (art. 39-1-1 du C.G.I.)	NC		
		Part des plus-values nettes à court terme (art. 39-1-1 du C.G.I.)		Part des plus-values nettes à court terme (art. 39-1-1 du C.G.I.)		Part des plus-values nettes à court terme (art. 39-1-1 du C.G.I.)	PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)								XS	575
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	0		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	XG	94443
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	0
III. RÉSULTAT FISCAL				TOTAL II				XH	171560
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XI		110669			
		déficit (II moins I)		ZL				XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *									
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		110669		XO	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : <u>SAS 3 H</u>		31122016		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis AL. 1° du CGI, dotations de l'exercice				ZT	11254
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis AL. 2 du CGI *		ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *					
		8X		8Y	
		8Z		9A	
		9B		9C	
Provisions pour dépréciation *					
		9D		9E	
		9F		9G	
		9H		9I	
Charges à payer					
		9K		9L	
		9M		9N	
		9P		9R	
		9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :		YN		YO	
		↓ ligne W1		↓ ligne WU	

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU ☐

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

PRODUITS A RECEVOIR
CHARGES A PAYER

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H

Exercice N clos le : 31122016 Annexe 2058 B - Cadre II

	MONTANT A L'OUVERTURE		23094			
	MONTANT UTILISÉ		23094			
	MONTANT RÉSIDUEL					
	MONTANT COMPTABILISÉ		22664			
	MONTANT A LA CLÔTURE		22664			
PRODUITS A RECEVOIR	LIBELLÉ		POSITION A LA CLÔTURE T.T.C.	CHARGES DÉDUCTIBLES		CHARGES NON DÉDUCTIBLES
				CHARGES A PAYER DÉDUCTIBLES	CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES HORS TAXES	
	CONGÉS A PAYER	Congés provisionnés	7575	7575		
		Charges sociales provisionnées	3679	3679		
		Charges fiscales provisionnées				
		SOUS-TOTAL	11254	11254		
	INTÉRÊTS COURUS	Immob.fin., emprunts et assimilés				
7135		Participations groupes				
		Participations hors groupes				
		Sociétés en participation				
		Clients, fournisseurs				
		Associés				
1416		Banques et val.mob.de placement				
		Concours bancaires courants				
192		RRR à obtenir, fact.et avoirs à recevoir	4507	4507		
4705		RRR à accorder, fact.et avoirs à établir	6590	6590		
		Participation des salariés				
		Personnel				
		Sécurité sociale				
		Etat	313	313		
		Produits et charges externes diverses				
13449		TOTAL	22664	22664		

**BIENS EN LOCATION
SUIVI DES AMORTISSEMENTS**

AMORTISSEMENTS A REPORTER	
AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS DÉDUITS DANS L'EXERCICE	
AMORTISSEMENTS RESTANT A REPORTER	

PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Annexe 2058-B
cadre II

Désignation de l'entreprise : SAS 3 H

Exercice N clos le : 31122016

NATURE		DOTATIONS	REPRISES
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Provisions pour litiges		
	Provisions pour garanties données aux clients		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme		
	Provisions pour amendes et pénalités		
	Provisions pour pertes de change		
	Provisions pour pensions		
	Provisions pour impôts		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations		
	Provisions pour grosses réparations		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer		
	Autres provisions		
TOTAL			
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	Sur immobilisations incorporelles		
	Sur immobilisations corporelles		
	Sur immobilisations financières		
	Sur stocks et en cours		
	Sur comptes clients		
	Autres provisions pour dépréciation		
TOTAL			

DÉTAIL DES RÉINTÉGRATIONS ET DÉDUCTIONS DIVERSES

Annexe 2058-A

RÉINTÉGRATIONS		DÉDUCTIONS	
ABANDON C/C	177000	DIVIDENDES SCI 2015	92918
		CREDITS IMPOTS	1525
TOTAL WQ	177000	TOTAL XG	94443

SAS 3 H

Désignation de l'entreprise : _____										Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	580		- Autres réserves	ZD	580				
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	580		Report à nouveau	ZG					
					(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZH	580			
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)											
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice								XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7						YQ				
	- Engagements de crédit-bail immobilier						YR				
	- Effets portés à l'escompte et non échus						YS				
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNIS	- Sous-traitance						YT				
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) JS						XQ	15259			
	- Personnel extérieur à l'entreprise						YU				
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)						SS	5234			
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages						YV				
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES						ST	8602			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						ZJ	29097			
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle*, CFE, CVAE						YW	1135			
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS						9Z	312			
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052						YX	1447			
TVA	- Montant de la TVA collectée						YY	12381			
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations						YZ	4598			
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *						OB	25410			
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *						OS				
	- Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : ; handicapés : ;)						YP	2			
	- Effectif affecté à l'activité artisanale						RL				
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *						ZK	%			
	- Numéro de centre agréé * XP						- Filiales et participations : (liste au 2059-G prévu par art. 58 II de l'ann. III au CGI) Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 1				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice						RG				
	- Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies						RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		110669	Plus-values à 15 % JK		Plus-values à 0 % JL					
				Plus-values à 19 % JM		Imputations JC					
	Groupe : résultat d'ensemble JD		-72355	Plus-values à 15 % JN		Plus-values à 0 % JO					
				Plus-values à 19 % JP		Imputations JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		1	N° SIRET de la société mère du groupe JJ							

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052 (et dans la notice n° 2058-NOI pour le régime de groupe)

SAS 3 H

Annexe de base aux comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, le cas échéant modifié par le règlement ANC 2015-06 et 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence, ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	27 088
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

2.1.3. Immobilisations financières

2.1.3.1. Tableau des filiales

Raison sociale	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats	% Capital détenue	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Motel des Bazinières	43 200	(12 697)	96,30%	244 162	244 162	444 615	691	-
SCI Les Bleuets	150 000	-	99,99%	149 990	149 990	54 833	22 995	13 649
SCI La Roseaie	225 000	108 014	99,96%	228 521	228 521	120 938	81 787	79 269

2.1.3.2. Créances rattachées à des participations

Raison sociale	Créance
Motel des Bazinières	91 678
SCI Les Bleuets	43 603
SCI La Roseraie	131 372

Les créances rattachées aux participations font l'objet d'une rémunération au taux fiscalement déductible.

2.1.3.3. Autres informations

	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé	43 603	50 000

2.1.4. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	7 135
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	1 417
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	4 705
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	193
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	13 449

2.1.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	273 788	273 788	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	-	-	-
	Autres créances clients	4 705	4 705	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	8 242	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	1 866	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupes et associés	-	-	-
	Débiteur divers	193	193	-
	Charges constatées d'avance	-	-	-
TOTAL		288 794	288 794	-

2.1.6. Disponibilités et divers

Différence d'évaluation sur les valeurs mobilières de placement

La valeur liquidative des VMP détenues à la date de clôture est de 6 042 €. Cette valorisation représente une plus-value latente non comptabilisée en produits de 568 €, mais fiscalisée au titre de la charge d'impôt société de l'exercice.

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	37 000	-	-	37 000
Primes, réserves et écarts	865 278	580	-	865 858
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	580	-	77 122	-76 542
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	902 858	580	77 122	826 316

Le capital est composé de 1 850 actions de 20 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	4 690	4 690	-	-
Personnel et comptes rattachés	8 972	8 972	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	7 609	7 609	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	3 354	3 354	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	313	313	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	50 000	50 000	-	-
Groupe et associés	96 948	96 948	-	-
Autres dettes	6 590	6 590	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	178 477	178 477	-	-

2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	7 575
Charges sociales provisionnées	3 679
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	4 507
RRR à accorder, avoirs à établir	6 590
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	313
Divers	-
TOTAL	22 665

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	68 217	-	68 217
Chiffre d'affaires net	68 217	-	68 217

4. Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 1 525 €.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel.

Au bilan, il a été imputé en moins du poste IS à payer en Dettes sociales et Fiscales pour 1 525 €.

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être demandé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice (en appréciant par année civile la probabilité d'obtention finale du montant déterminé de CICE au titre de chaque salarié).

Le CICE a permis notamment de reconstituer notre fonds de roulement pour 1 525 €.

5. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes, figurant au compte de résultat au titre du contrôle légal des comptes, s'élèvent à 1 067 €.

6. Impôt sur les sociétés

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, les sociétés faisant partie de la tête du groupe 3H, versent à la tête de groupe l'impôt qu'elles auraient payé si elles étaient imposées séparément.

En l'absence d'intégration fiscale, la société 3H aurait supporté un impôt de 29 901 €.

7. Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	100 458	-177 000
Impôts : Au taux de : -	-	-
Sur PVL	-	-
Résultat après impôts	100 458	-177 000

8. Autres informations

8.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, n'est pas significatif.

8.2. Effectif

Cadres Employés	Personnel salarié

2

8.3. Engagements hors bilan

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2009, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 14 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2009.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2011, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille la SA Motel des Bazinières, à hauteur de 112 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2011.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2012, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 17 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2012.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2013, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 25 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2013.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2014, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 73 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2014.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2015, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 87 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2015.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2016, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 177 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2016.

Au cours de l'exercice 2016, il n'y a pas eu d'évènement constitutif de retour à meilleure fortune.

Fabrice HARDOUIN – Stéphane BIGNOLAIS

Commissaires aux Comptes membres de la Compagnie Régionale de Rennes

SAS AMECO AUDIT au capital de 1 500 €- Siren : 449894815 RCS Nantes – N° Intra Communautaire : FR 73 449 894 815

Handwritten signature

SAS 3H

Société par actions simplifiée au capital de 37 000 €

34, Rue de l'Ambois

85000 LA ROCHE SUR YON

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

(Exercice du 1^{er} Janvier 2016 au 31 Décembre 2016 – 12 mois)

SAS 3H

Société par actions simplifiée au capital de 37 000 €

Siège social : 34, Rue de l'Ambois

85000 LA ROCHE SUR YON

338 565 146 RCS LA ROCHE SUR YON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2016

Mesdames, Messieurs les Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SAS 3H, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre société à la fin de cet exercice.

II. – Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que nous ne formulons pas de justifications complémentaires à la description motivée de notre refus de certifier exprimées dans la première partie de ce rapport.

Règles et méthodes comptables

- La note de l'annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des éléments d'actifs.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à NANTES

Le 23 juin 2017

Le Commissaire aux comptes

AMECO AUDIT

Fabrice HARDOUIN

Bilan passif

SAS 3 H

Au : 31/12/2016

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif		Exercice	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 37 000)	37 000	37 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecart de réévaluation		
	Ecart d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	3 700	3 700
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	862 158	861 578
	Report à nouveau		
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	-76 541	580
	Situation nette avant répartition	826 316	902 858
	Subvention d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total	826 316	902 858
Aut. fonds propres	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total		
Dettes	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers (3)	96 948	94 264
	Total	96 948	94 264
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 690	3 859
	Dettes fiscales et sociales	20 247	16 102
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	50 000	50 000
	Autres dettes	6 590	9 268
	Instruments de trésorerie		
	Total	81 528	79 230
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		178 476	173 494
Écart de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		1 004 793	1 076 353
	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an		
	à moins d'un an		
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		178 476	173 494
(3) dont emprunts participatifs			

Compte de résultat

SAS 3 H

Périodes 01/01/2015 31/12/2015 Durées 12 mois
01/01/2016 31/12/2016 12 mois

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

		France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation	Ventes de marchandises				
	Production vendue : - Biens				
	- Services	68 217		68 217	66 603
	Chiffre d'affaires net	68 217		68 217	66 603
	Production stockée				
	production immobilisée				
	Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Charges d'exploitation	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
	Autres produits			0	1 341
	Total			68 218	67 944
Charges d'exploitation	Marchandises Achats				
	Variation de stocks				
	Matières premières et autres approvisionnements Achats			637	507
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (3)			29 097	28 456
	Impôts, taxes et versements assimilés			1 447	1 413
	Salaires et traitements			24 034	25 038
	Charges sociales			13 681	10 285
	Dotations	• sur immobilisations	amortissements		
	d'exploitation	• sur actif circulant	provisions		
Charges d'exploitation	• pour risques et charges				
	Autres charges			0	
	Total			68 897	65 701
	Résultat d'exploitation	A		-679	2 242
Opér. commun	Bénéfice attribué ou perte transférée	B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré	C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			100 053	85 761
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)				
	Autres intérêts et produits assimilés (4)			1 496	924
	Reprises sur provisions, transferts de charges				
	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			101 550	86 686
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions				
	Intérêts et charges assimilées (5)			412	364
	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total			412	364
	Résultat financier	D		101 137	86 321
	RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT (± A ± B - C ± D)	E		100 458	88 564

Compte de résultat

SAS 3 H

Périodes 01/01/2015 31/12/2015 Durées 12 mois
01/01/2016 31/12/2016 12 mois

* Mission de Présentation-voir le rapport de l'Expert Comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et transferts de charge		
	Total		
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	177 000	87 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	177 000	87 000
Résultat exceptionnel		F	-177 000
Participation des salariés aux résultats		G	
Impôt sur les bénéfices		H	984
BÉNÉFICE OU PERTE (+ E ± F - G - H)		-76 541	580
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	381	
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général, le cas échéant modifié par le règlement ANC 2015-06 et 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

2.1.2. Immobilisations financières

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition apports Virements	Virement poste à poste	Cessions Rebuts
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Titres de participation (y compris évaluées par équivalence, ci-dessus)	-	-	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	-	27 088
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts et autres immobilisations financières	-	-	-	-

2.1.3. Immobilisations financières

2.1.3.1. Tableau des filiales

Raison sociale	Capital	Réserves et report à nouveau avant affectatio n des résultats	% Capital détenue	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice
Motel des Bazinières	43 200	(12 697)	96,30%	244 162	244 162	444 615	691	-
SCI Les Bleuets	150 000	-	99,99%	149 990	149 990	54 833	22 995	13 649
SCI La Roseaie	225 000	108 014	99,96%	228 521	228 521	120 938	81 787	79 269

2.1.3.2. Créances rattachées à des participations

Raison sociale	Créance
Motel des Bazinières	91 678
SCI Les Bleuets	43 603
SCI La Roseraie	131 372

Les créances rattachées aux participations font l'objet d'une rémunération au taux fiscalement déductible.

2.1.3.3. Autres informations

	Montant concernant les entreprises	
	Liées	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Capital souscrit non appelé	43 603	50 000

2.1.4. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTÉRÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	7 135
Participations Hors groupe	-
Clients	-
Associés	-
Valeurs mobilières de placements	1 417
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	4 705
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	193
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	13 449

2.1.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		273 788	273 788	-
	Prêts		-	-	
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		-	-	-
	Autres créances clients		4 705	4 705	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		-	-	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	8 242	8 242	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	1 866	1 866	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		193	193	-
Charges constatées d'avance		-	-	-	
TOTAL			288 794	288 794	

2.1.6. Disponibilités et divers

Différence d'évaluation sur les valeurs mobilières de placement

La valeur liquidative des VMP détenues à la date de clôture est de 6 042 €. Cette valorisation représente une plus-value latente non comptabilisée en produits de 568 €, mais fiscalisée au titre de la charge d'impôt société de l'exercice.

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	37 000	-	-	37 000
Primes, réserves et écarts	865 278	580	-	865 858
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	580	-	77 122	-76 542
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	902 858	580	77 122	826 316

Le capital est composé de 1 850 actions de 20 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	4 690	4 690	-	-
Personnel et comptes rattachés	8 972	8 972	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	7 609	7 609	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
TVA	3 354	3 354	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	313	313	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	50 000	50 000	-	-
Groupe et associés	96 948	96 948	-	-
Autres dettes	6 590	6 590	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	178 477	178 477	-	-

2.2.3. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	7 575
Charges sociales provisionnées	3 679
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	-
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	4 507
RRR à accorder, avoirs à établir	6 590
Participation des salariés	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Autres charges fiscales	313
Divers	-
TOTAL	22 685

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :			
- Biens	-	-	-
- Services	68 217	-	68 217
Chiffre d'affaires net	68 217	-	68 217

4. Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 1 525 €.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel.

Au bilan, il a été imputé en moins du poste IS à payer en Dettes sociales et Fiscales pour 1 525 €.

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être demandé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice (en appréciant par année civile la probabilité d'obtention finale du montant déterminé de CICE au titre de chaque salarié).

Le CICE a permis notamment de reconstituer notre fonds de roulement pour 1 525 €.

5. Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes, figurant au compte de résultat au titre du contrôle légal des comptes, s'élèvent à 1 067 €.

6. Impôt sur les sociétés

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, les sociétés faisant partie de la tête du groupe 3H, versent à la tête de groupe l'impôt qu'elles auraient payé si elles étaient imposées séparément.

En l'absence d'intégration fiscale, la société 3H aurait supporté un impôt de 29 901 €.

7. Impôt sur les bénéfices

	Résultat courant	Résultat exceptionnel
Résultat avant impôts	100 458	-177 000
Impôts : Au taux de : - Sur PVL	-	-
	-	-
Résultat après impôts	100 458	-177 000

8. Autres informations

8.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ en retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'entreprise à l'âge de la retraite, n'est pas significatif.

8.2. Effectif

Cadres Employés	Personnel salarié
	2

8.3. Engagements hors bilan

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2009, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 14 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2009.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2011, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille la SA Motel des Bazinières, à hauteur de 112 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2011.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2012, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 17 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2012.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2013, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 25 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2013.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2014, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 73 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2014.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2015, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 87 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2015.

Il a été constaté, dans l'exercice clos au 31 décembre 2016, un abandon partiel de créance de la société, au profit de sa fille SA Motel des Bazinières, à hauteur de 177 000 €.

Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune pour un délai de dix ans à compter du 31 décembre 2016.

Au cours de l'exercice 2016, il n'y a pas eu d'évènement constitutif de retour à meilleure fortune.